



Délégation régionale  
Bourgogne

## Scénario de formation

### Prévention des risques psychosociaux

*D'autres actions pourront faire l'objet de sollicitations, sur la thématique de la prévention des RPS.  
Ces scénarios de formation représentent les demandes majoritaires.*

#### JOURNÉE D'ACTUALITÉS : LES PLANS D'ACTION DE PRÉVENTION DES RPS

**Durée : 1 jour**

#### **PUBLIC**

Acteurs de la prévention, responsables de service, membres des CHSCT.

#### **OBJECTIFS**

Elaborer un plan d'action de prévention des risques psychosociaux intégrant l'actualité réglementaire.

#### **CONTENU**

- Le protocole d'accord-cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux (RPS) signé le 22/10/2013.
- La circulaire d'application du 20/03/2014.
- La définition et la mise en œuvre des plans d'action de prévention RPS.
- Les outils méthodologiques mis à disposition par la DGAFP et leur utilisation.
- Les quatre indicateurs incontournables précisés dans la circulaire 20/03/2014 :
  - le taux d'absentéisme pour raison de santé,
  - le taux de rotation des agents,
  - le taux de visite sur demande au médecin de prévention,
  - le taux d'actes de violence physique envers le personnel.
- Les autres indicateurs possibles.

#### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Présentation des éléments d'actualité.
- Echange d'expérience entre participants.

#### **PRÉ-REQUIS**

Connaitre les notions de base des risques psychosociaux.



Délégation régionale  
Bourgogne

## L'INTÉGRATION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU DOCUMENT UNIQUE

**Durée : 2 jours**

### **PUBLIC**

Personnels RH, professionnels SST (sauveteurs secouristes du travail) et IRP (instances représentatives du personnel).

### **OBJECTIFS**

- Repérer les RPS de la collectivité et définir les modalités de leur intégration dans le DU (document unique).
- Mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées.
- Mettre à jour et suivre le DU.

### **CONTENU**

- Le rappel du cadre réglementaire du DU.
- Les méthodes et outils d'évaluation des RPS.
- La méthode d'intégration des RPS dans le DU : document devant servir de base au bilan annuel et au programme annuel de prévention des risques professionnels.
- La mise à jour annuelle ou lors de changements importants et/ou d'apparition de risques nouveaux.

### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Exposé théorique.
- Etude de cas générique et étude de cas de sa collectivité et mise en œuvre.
- Travaux en sous-groupe avec restitution.

### **PRÉ-REQUIS**

Stage avec prérequis : avoir suivi le module " appréhender les RPS dans sa collectivité " ou pouvoir attester de compétences équivalents, et avoir participé à l'élaboration du DU.



Délégation régionale  
Bourgogne

## PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : RÔLE ET MISSION DES MEMBRES DU CHSCT

**Durée : 2 jours**

### **PUBLIC**

Membres du comité d'hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT)

### **OBJECTIFS**

- Agir sur les RPS en tant que membre du CHSCT
- S'approprier un langage commun sur les RPS
- Identifier les différents types de risques psychosociaux et leurs impacts sur la santé
- Construire la démarche avec les personnes ressources

### **CONTENU**

- Les RPS de quoi parle-t-on :
  - o éléments de contexte de changement propre à la FPT, facteurs de risques en situation de travail, transformations du territoire et déterminants organisationnels,
  - o le "risque psychosocial", un risque professionnel,
  - o impact sur la santé des agents, le travail et le collectif,
  - o les différents acteurs dans la prévention des RPS,
  - o RPS et qualité de vie au travail.
- Le rôle spécifique de membre du CHSCT :
  - o indicateurs d'alerte,
  - o méthode d'analyse du travail réel pour identifier les RPS,
  - o outils (document unique d'évaluation, programme, plan d'action),
  - o mode d'action et contribution au plan d'action,
  - o analyse des causes et conséquences des RPS sur les organisations et leur enchainement.

### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Vidéo, études de cas (pour identifier les déterminants et facteurs de risques pour agir),

Travail sur les documents professionnels (document unique, programme annuel de prévention, plan d'action)

### **PRÉ-REQUIS**

Avoir suivi la formation obligatoire de membre du CHSCT de 5 jours